

Les étapes de l'inscription 2022-2023

CAO - Section Tae Kwon Do

Pour les nouveaux adhérents

1. Faire 2 cours d'essai et procéder à une [pré-inscription en ligne](#). Chez votre médecin, obtenir un certificat médical pour la pratique du Tae Kwon Do (valable 3 mois).
2. Au dojo, apporter
 - a. le certificat médical
 - b. une photo d'identité,
 - c. la cotisation (chèque ou espèce)et procéder à l'inscription en complétant la feuille d'inscription imprimée par le club grâce à la pré-inscription.
3. Au dojo, lorsque disponible, acheter un passeport à 20€
 - a. Y faire établir le certificat médical par votre médecin.
 - b. Remplir l'autorisation parentale (pour les mineurs),
 - c. Apporter une photocopie de la page du passeport

Pour les ré-inscriptions

1. Procéder à une [pré-inscription en ligne](#)
2. Faire établir le **certificat médical** directement sur le passeport sportif.
3. Au dojo, apporter
 - a. une photocopie de la page du passeport sportif sur laquelle figure le **certificat médical** et l'autorisation parentale (pour les mineurs),
 - b. la cotisation (chèque ou espèce)et procéder à l'inscription en complétant la feuille d'inscription imprimée par le club grâce à la pré-inscription.